Combe Oursière

Parc national des Ecrins

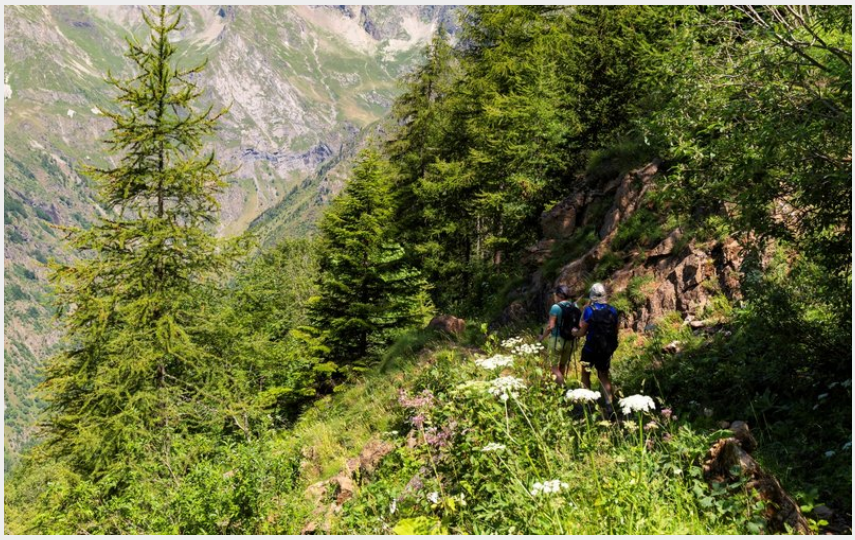

Combe Oursière (Ariane Fornia Parc national des Ecrins)

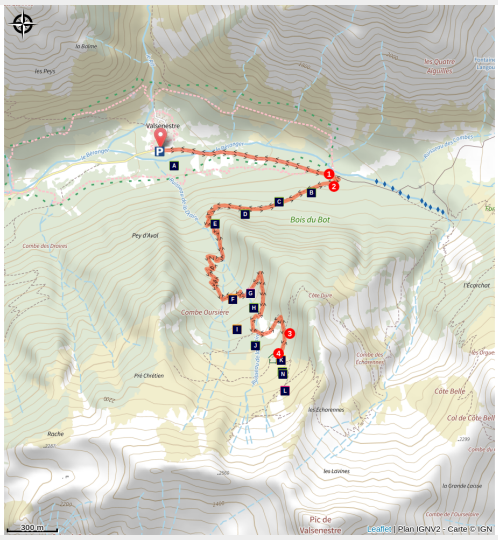

Une balade aux couleurs du mélézin qui vous amènera jusqu'au petit vallon suspendu de Combe Oursière.

"Au petit matin, tout est calme dans le vallon de Combe Oursière. Après avoir cheminé dans un mélézin aux couleurs chatoyantes puis traversé des landes à callune rougeoyantes à l'automne, on débouche sur un univers plus minéral. Dans le fond du cirque, des chamois broutent tranquillement l'herbe fine des éboulis."

Marion Digier, garde-monitrice en Valbonnais

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 742 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Géologie

Itinéraire

Départ : Hameau de Valsenestre, Valjouffrey
Communes : 1. Valjouffrey

Profil altimétrique

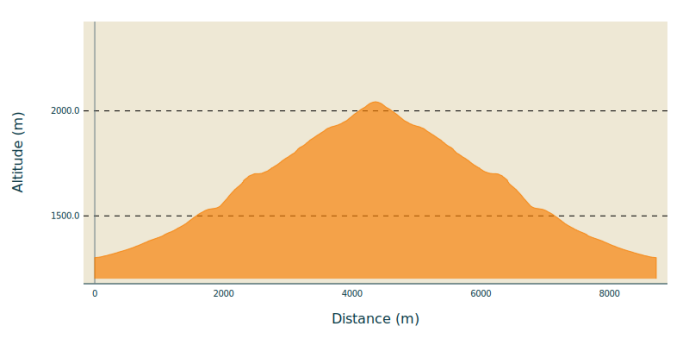

Altitude min 1301 m Altitude max 2043 m

Du parking, prendre la piste qui remonte la vallée du Béranger jusqu’à la limite du Parc des Ecrins.

1. Au panneau d'entrée du Parc national se situe une aire de stockage de grumes d'où part un sentier parallèle à la piste. Le suivre sur une centaine de mètres, puis bifurquer à droite pour traverser le bois du Bot.
2. Le sentier passe sous une barre rocheuse, décrit quelques lacets et remonte la gorge du ruisseau de la Draire. Le paysage s’éclaircit ensuite, la forêt laisse petit à petit la place à des arbres plus isolés et à une végétation plus basse.
3. Au carrefour avec le vallon des Echarennes, prendre à droite le sentier qui vous amènera dans le haut du vallon de Combe Oursière.
4. Après la cabane en demi-tonneau, possibilité de poursuivre pour traverser le vallon par un petit sentier en courbe de niveau. Celui-ci amène jusqu'au point de vue sur Pré Chrétien. La descente se fait par le même chemin qu'à l'aller.

Sur votre route…

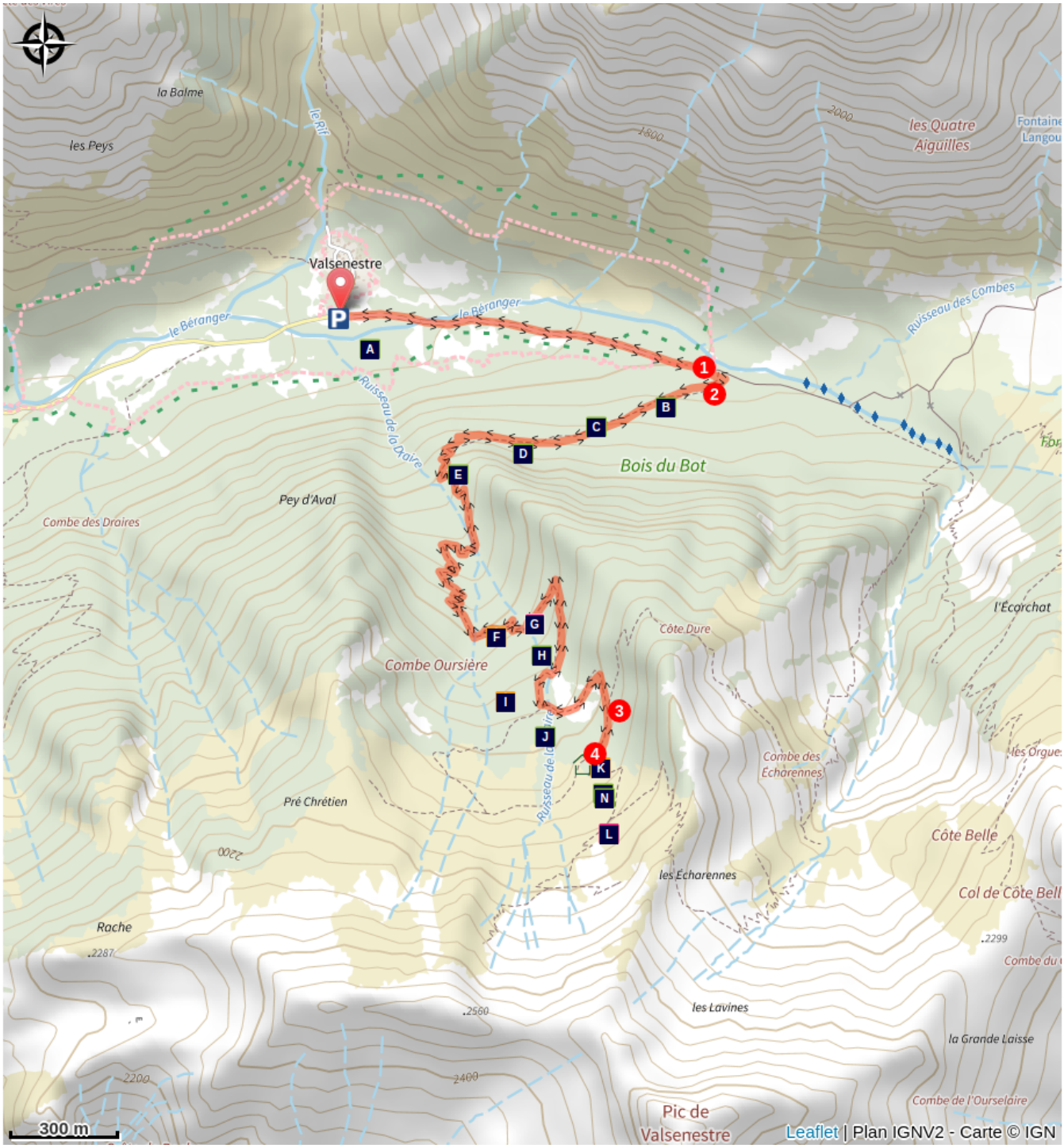

- Prairies naturelles de fauche (A)
- Laisser vieillir les arbres (C)
- Casse-noix moucheté (E)
- Ripple marks (G)
- Reboisement des terrains en montagne (I)
- Cabane en demi-tonneau de Combe Oursière (K)
- Saule glauque et soyeux (M)
- Pic noir (B)
- Mélèzes « en crosse » (D)
- La « Combe des Ours » (F)
- Tétras lyre (H)
- Chamois (J)
- Point de vue sur le glacier Courbe (L)
- Saule de Lagger (N)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Recommandations

Aire de bivouac aménagée pour les randonneurs itinérants située 500 m en amont du hameau de Valsenestre. Camping interdit par arrêté municipal sur le reste de la commune de Valjouffrey.

Comment venir ?

Transports

Bus de La Mure à Entraigues (Transisere - ligne 4120). Correspondance à « Entraigues Place » avec le service communal de Valjouffrey (bus communal de 8 places) à destination du Désert-en-Valjouffrey.

Accès routier

A partir d'Entraigues, prendre la D117 en direction de « Valjouffrey ». Avant le pont du village de la Chapelle en Valjouffrey, prendre la route qui monte à gauche. Le hameau de Valsenestre est au bout de la route.

Parking conseillé

Parking du hameau de Valsenestre

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valbonnais
Place du Docteur Eyraud, 38740 Entraigues

valbonnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 30 20 61
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Prairies naturelles de fauche (A)

Les spécialistes agricoles considèrent qu'une prairie est naturelle dans la mesure ou elle n'a subi aucun apport de fumure ni de labour durant les dix dernières années écoulées. C'est bien le cas de celles cernées de haies, que vous longerez dés le départ de la randonnée. Ces prairies sont d'une grande richesse floristique quant au nombre d'espèces de plantes et par conséquent elles accueillent une myriade d'insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques évidemment.

Attribution : Marc Corail - PNE

Pic noir (B)

Tout en cheminant à travers la forêt du Bot et jusqu'à la cabane de Combe Oursière, il est assez courant d'entendre le cri d'alarme du Pic noir ainsi que le « kru kru kru kru» qu'il émet lors de ses déplacements. Ce drôle d'oiseau noir avec un casque rouge est le plus grand pics des Alpes. Il affectionne les forêts avec de grands arbres espacés et creuse sa loge en hauteur dans les troncs. C'est à la fois pour séduire sa belle, défendre son territoire ou bien encore pour trouver des scolytes ou des fourmis charpentières qu'il tambourine sans relâche.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE

Laisser vieillir les arbres (C)

Dans le cadre du réseau Natura 2000, la commune de Valjouffrey s'est engagée à conserver de vieux arbres pour participer au maintien de la biodiversité en forêt. Il est en effet très important pour qu'une forêt soit riche et diversifiée qu'elle conserve ses vieux arbres et son bois mort au sol. Les agents du Parc national des Ecrins et de l'Office national des forêts ont marqués plus de 500 arbres sur la commune dans cet objectif. En traversant la forêt du Bot, on peut voir des arbres marqués d'une petite plaquette « arbre conservé pour la biodiversité ».

Attribution : Luc Roudet

Mélèzes « en crosse » (D)

De beaux mélèzes en crosse sont visibles depuis le sentier. En hiver, dans les zones pentues, le manteau neigeux exerce une pression à la base du tronc des arbres. La forme courbée du mélèze témoigne de son adaptation à la poussée de la neige. En zone de forte pente, cette adaptation morphologique lui confère néanmoins une certaine fragilité. Les mélèzes sont des arbres "pionniers" des montagnes. Ils peuvent coloniser des milieux hostiles comme les éboulis et les cônes de déjection. Ils préparent l'arrivée de la future forêt.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Casse-noix moucheté (E)

Krè krè krè...du haut d'un mélèze, un oiseau brun-chocolat moucheté de blanc s'envole en protestant vivement d'une voix aigre et rauque. Avec son bec puissant le Casse-Noix décortique noisettes et cônes de pins (pins cembro et pins à crochets) dont il extrait les graines. Dés le début de l'été, il s'affaire à préparer des provisions pour l'hiver et le printemps suivant...L'oiseau a bonne mémoire car il retrouve la quasi-totalité de ses caches pourtant dissimulées avec grand soin.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

La « Combe des Ours » (F)

Le nom de « Combe Oursière » ferait référence à la présence des ours dans le vallon. En 1800, 26 à 30 ours vivaient encore dans l'Oisans et sa région. Les derniers ours connus autour de Valsenestre se seraient réfugiés au siècle dernier vers la Morte et Lavaldens et le dernier d'entre eux aurait été abattu au dessus de Livet. Dans les Alpes, la dernière observation fiable d'un ours daterait de 1937 et se situerait dans le Vercors.

Ripple marks (G)

Sous ce terme au premier abord rébarbatif se cachent de jolis dessins laissés par les vagues ou le courant sur le fond de la mer. Il s'agit de rides allongées, parallèles et régulièrement espacées, observées dans les sédiments sableux et provoquées par l'eau. Les ripple marks de Combe Oursière ne sont pas visibles facilement car elles sont cachées par la végétation mais elles nous permettent de rêver à un passé lointain où la mer était présente.

Tétras lyre (H)

Pour observer le tétras-lyre en été, il faut se lever de très bonne heure. En France, le tétras-lyre ou coq des bruyères ne se rencontre que dans les Alpes. Au printemps, le mâle au plumage noir, la queue en lyre avec les sous-caudales blanches parade pour attirer les poules. En hiver, il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid. C'est à cette période qu'il est le plus sensible car il ne peut compenser l'énergie dépensée lorsqu'il quitte précipitamment son igloo au passage d'un skieur hors piste ou d'un randonneur en raquettes.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Reboisement des terrains en montagne (I)

1843, quatre heures du matin...une avalanche dévale de la Combe Oursière et s'engouffre dans le village. Seules cinq maisons sont épargnées. Comme dans beaucoup d'autres vallons, l'absence d'arbres favorise le départ des coulées. En 1895, l'Etat achète des terrains communaux dans l'objectif de les reboiser pour protéger le hameau de Valsenestre. Les banquettes visibles sur le haut du vallon témoignent de ce travail de reboisement et d'entretien des plantations qui se poursuit encore aujourd'hui sous la houlette du service de "Restauration des Terrains en Montagne".

Chamois (J)

Le matin dès l'aube, il n'est pas rare d'observer des chamois dans ce vallon. Un suivi scientifique appelé « IPS » (Indice d'Abondance Pédestre) est réalisé dans ce secteur par les agents du Parc. Une vingtaine de circuits sont parcourus tous les ans sur l'ensemble du parc et servent au calcul de cet indice. Celui-ci est basé sur le nombre moyen d'animaux observés sur un itinéraire défini parcouru plusieurs fois. L'objectif de ce protocole est d'évaluer l'évolution des populations de chamois.

Attribution : Christophe Albert - PNE

Cabane en demi-tonneau de Combe Oursière (K)

Cette cabane est une ancienne cabane de chantier datant des années 50. Elle se trouve sur l'emplacement d'une ruine issue quant à elle de l'époque des premiers reboisements et qui est appelée le « chalet ».

Attribution : Marion Digier - PNE

Point de vue sur le glacier Courbe (L)

Au débouché du sentier sur la crête, on découvre un panorama qui s'étend des crêtes de l'Arcanier à l'ouest au pic des Marmes à l'est. Entre le col de la Muzelle et le pic des Marmes, on reconnaît au loin le glacier Courbe avec sa forme en virgule. Ce glacier fait partie des 27 glaciers de référence que le Parc national étudie pour surveiller leur évolution. Un suivi par photo-constat est réalisé sur ce site avec un pas de temps de 3 ans. Pour d'autres glaciers comme le glacier blanc en Vallouise, des suivis beaucoup plus précis sont réalisés chaque année.

Attribution : Marion Digier - PNE

Saule glauque et soyeux (M)

Dans les éboulis, de part et d'autre du sentier menant au point de vue de Pré Chrétien, on peut observer des fourrés de saules d'une couleur vert bleuté et au toucher soyeux. Il est assez facile de reconnaître ce saule qui n'en n'est pas moins un espèce protégée endémique des Alpes. Il pousse uniquement dans les massifs cristallins, en versant nord, dans des combes et ravines plus ou moins écorchées, des éboulis...

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Saule de Lagger (N)

Il est la bête noire des botanistes car peu facile à déterminer ! Cet arbuste forme des fourrés difficilement pénétrables qui servent de refuge à de nombreux animaux. On le trouve uniquement dans les Alpes. Cette espèce protégée pousse dans des milieux fréquemment rajeunis par des évènements comme les crues ou les avalanches. Il est bien présent dans les éboulis de Combe Oursière.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - PNE